

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 7 avril 2025 à la salle communautaire de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

M. Frédéric Landry, conseiller poste #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Pamela Blais, est aussi présente.

Sont absents :

Mme Joane Dubé, conseillère poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3

2. Adoption de l'ordre du jour :

25-4277

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière 3 mars 2025.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Changement du ponton # 322
 - 8.2. Autorisation feu vert clignotant pour service incendie
 - 8.3. Démission Sylvain Audet
 - 8.4. Embauche au poste de voirie par intérim
 - 8.5. Rapport incendie 2024
 - 8.6. Renouvellement adhésion CSLE 2025-2026
 - 8.7. Transfert des services informatique et achat d'équipements
 - 8.8. Relevé de volume de gravières
 - 8.9. Balayage des rues
 - 8.10. Nettoyage des fenêtres et revêtement ciblé du centre communautaire
 - 8.11. Commandite Festi Quad 2025
 - 8.12. Renouvellement contrat 9-1-1
 - 8.13. FRR 2 – Toilette Enviro Loo
 - 8.14. FRR 4 – Projet façade Dép Resto Chartier
 - 8.15. Adhésion plateforme Munys
 - 8.16. Appui - Dénonciation au gouvernement du Québec de l'absence d'ajustement financier de certains programmes
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Adoption du procès-verbal :

25-4278

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 mars 2025.

5. Adoption des revenus & dépenses :

25-4279

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2025 pour un total des dépenses d'une somme de 108 492,26 \$ et un total des revenus d'une somme de 204 055,49 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion donne des précisions concernant le projet d'aménagement de panneaux solaire chez Valoris. M. Dion fait un rappel concernant les heures de travail des employés et souhaite que les citoyens respectent ces heures ou prennent rendez-vous afin de bien planifier les dossiers et leur rendement. Finalement, M. Dion annonce que la SHED panoramique sera finalement financée à 100 %.

7. Rapport des comités ad hoc :

Mme Lise Bellehumeur fait un retour sur le souper Cabane à sucre et annonce que les festivités de la Fête Nationale 2025 se tiendront le samedi 21 juin.

M. Claude Sévigny informe que le projet de Sentiers Frontaliers pour l'aménagement d'un stationnement et d'une toilette au chemin Brise Culotte avance.

M. Frédéric Landry informe que le comité de la Halte routière s'est rencontré concernant les panneaux d'interprétation. De plus, M. Landry donne un compte rendu du dernier CA de la Régie incendie des sommets.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

8.1. Changement du ponceau # 322

25-4280

Attendu que le ponceau # 322, s'est défoncé de façon impromptue;

Attendu que le ponceau # 322 est présentement en plastique, qu'il a un diamètre de 48 pouces et que le grade 320 n'est pas disponible pour les ponceaux de plastique de 48 pouces de diamètre;

Attendu que le milieu ne possède pas les dispositions afin d'enfouir suffisamment le ponceau afin de garantir une bonne stabilité et une bonne durabilité;

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil de Chartierville souhaite prendre les mesures nécessaires afin de remplacer le ponceau # 322 existant par un ponceau en béton afin de maximiser sa durabilité;

Que le conseil autorise la réparation temporaire du ponceau # 322 en attendant de procéder au changement du dit ponceau, possiblement au début du mois de mai 2025.

Adopté à l'unanimité

8.2. Autorisation feu vert clignotant pour service incendie

25-4281

Attendu qu'une municipalité peut autoriser un pompier qui lui en fait la demande à utiliser un feu vert clignotant sur un véhicule routier autre qu'un véhicule d'urgence lorsqu'il répond à un appel d'urgence et ce sous certaines conditions;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville autorise l'utilisation de feu vert clignotant par les pompiers;

Que le pompier qui en fait la demande doit répondre aux conditions édictées par le règlement sur le feu vert clignotant du code de la sécurité routière du Québec.

Adopté à l'unanimité

8.3. Démission Sylvain Audet

25-4282

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepté la démission de l'employé M. Sylvain Audet au poste de coordonnateur de voirie municipale et à l'entretien de la patinoire extérieure et ce en date du 25 mars 2025.

Adopté à l'unanimité

25-4283

8.4. Embauche au poste de voirie par intérim

Attendu que l'employé au poste de coordonnateur de voirie municipale a remis sa démission;

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville nomme M. Ronald Mercier au poste de coordonnateur de voirie municipale par intérim;

Qu'il soit convenu que le poste de coordonnateur de voirie municipale sera affiché;

Adopté à l'unanimité

25-4284

8.5. Rapport incendie 2024

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'année 2024 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Chartierville accepte le rapport annuel du service incendie de Chartierville pour l'année 2024 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

Adopté à l'unanimité

25-4285

8.6. Renouvellement adhésion CSLE 2025-2026

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny de renouveler l'adhésion membre du Conseil Sport Loisirs de l'Estrie (CSLE) pour l'année 2025-2026 au coût de 75 \$.

Adopté à l'unanimité

25-4286

8.7. Transfert des services informatique et achat d'équipements

Attendu que la MRC du Haut-Saint-François souhaite procéder au démantèlement de son réseau de fibre optique;

Attendu que les municipalités membres à l'entente ont toutes signifié leur souhait de ne pas renouveler l'entente pour un 5 ans additionnels comme le prévoit l'entente initiale;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville accepte les soumissions 1305, 1272 et 1247 de Tech-Nic Réseau Conseil inc. pour l'achat d'un serveur et ses équipements ainsi que pour le transfert des outils de la MRC vers un nouveau compte appartenant à la municipalité afin d'être autonome et fonctionnel d'ici juin 2025.

Adopté à l'unanimité

25-4287

8.8. Relevé de volume de gravières

Attendu que la municipalité a adopté le règlement 2009-01 concernant l'imposition de droits aux exploitants de carrières et sablières et à la constitution d'un fons local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Attendu que le conseil municipal souhaite établir l'équité envers les exploitants et la perception des droits payable à la municipalité;

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Lise Bellehumeur

Que le conseil municipal de Chartierville accepte l'offre de service émis par courriel par M. Vincent Blanchette, arpenteur géomètre de la firme Eccetera en date du 20 mars 2025 pour des calcul de volume des gravières/sablières sur le territoire de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

8.9. Balayage des rues

25-4288

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepter l'offre de service de la compagnie Myrroy division Estrie inc. au montant de 995 \$ taxes en sus pour le balayage des rues municipales Saint-Paul, Verchères et du Couvent, des ponts sur le chemin Saint-Paul (2) et du 10^e rang ainsi que pour le stationnement du centre communautaire.

Adopté à l'unanimité

8.10. Nettoyage des fenêtres et revêtement ciblé du centre communautaire

25-4289

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny d'accepté l'offre de service de Vitre Quartz Estrie au montant de 1 650 \$ taxes en sus pour le nettoyage extérieur de l'ensemble des fenêtres et portes du centre communautaire de la municipalité de Chartierville ainsi que pour le revêtement ciblé près des fenêtres et portes.

Adopté à l'unanimité

8.11. Commandite Festi Quad 2025

25-4290

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'accorder une commandite de 150 \$ pour le Festi Quad 2025 organisé par le Club Quad Mont Mégantic.

Adopté à l'unanimité

8.12. Renouvellement contrat 9-1-1

25-4291

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance du projet de contrat de service pour la gestion des communication 9-1-1 par CAUCA;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville approuve le projet de contrat tel que présenté, valide l'information à la page 3 (coordonnées du client) et autorise le maire ainsi que la direction générale à signer le dit contrat.

Adopté à l'unanimité

8.13. FRR 2 – Toilette Enviro Loo

25-4292

CONSIDÉRANT les recommandations du comité/équipe de développement local;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chartierville dispose pour 2025-2026 d'un montant de 13 534,72 \$ réservé par la MRC du Haut-Saint-François dans le Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2 local pour des projets de développement,

CONSIDÉRANT QUE dans son plan stratégique de développement 2021-2025 la Municipalité a pour orientation le développement local dont l'objectif est de valoriser les attraits de la municipalité et attirer les visiteurs sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'ajout d'une toilette à la Halte routière répond à l'enjeu 5 développement touristique de la planification stratégique de

Chartierville en aménageant un lieu d'accueil pour les touristes et offrant un service essentiel pour les visiteurs de la Halte routière de Chartierville;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry

QUE la municipalité de Chartierville dépose le projet d'aménagement d'une toilette écologique Enviro loo à la Halte routière pour un montant total de 12 750 \$ taxes nettes;

QUE la municipalité s'engage à investir 25 % du coût total et souhaite financer 75 % avec le Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 local réservé pour elle à la MRC;

QUE le maire et la directrice générale et greffière trésorières sont mandatés pour la signature du protocole d'entente de financement.

Adopté à l'unanimité

25-4293

8.14. FRR 4 – Projet façade Dép Resto Chartier

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chartierville appui le Dép Resto Chartier dans sa démarche pour le dépôt d'un projet de mise à niveau de la façade extérieure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Chartierville appui la démarche et autorise Dép Resto Chartier à participer au projet de mise à niveau de sa façade extérieurs à même les sommes disponibles pour la Municipalité de Chartierville au Fonds régions et ruralité volet 4;
- Le conseil de la municipalité de Chartierville autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

Adopté à l'unanimité

25-4294

8.15. Adhésion plateforme Munys

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière de s'inscrire à la plateforme Munys afin d'optimiser ses rendements et se conformer de façon optimale aux différentes réglementations auxquelles elle doit se conformer.

Adopté à l'unanimité

25-4295

8.16. Appui - Dénonciation au gouvernement du Québec de l'absence d'ajustement financier de certains programmes

CONSIDÉRANT QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Claude Sévigny

DE DEMANDER au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Affaires municipales, ainsi qu'à la députée de notre territoire.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution aux MRC du Québec de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

Adoptée à l'unanimité

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 20 h 03 :

1. Quelles sont les avantages et le rôle de la SPA?
2. Quels sont vos plans pour les chemins de gravier?
3. Serait-il possible de contacter les propriétaires (Vaillancourt) des bâtiments de ferme du chemin Saint-Paul, la tôle retroussée et menace de s'envoler?
4. Lors d'un accident, qui paie pour les dommages sur les infrastructures de la municipalité?
5. Y a-t-il des immeubles en vente pour non-paiement des taxes?
6. Il serait bon que l'inspecteur municipal fasse une tournée des chemins afin de constater l'état des propriétés et procéder à l'émission de constat d'infraction?
7. Le journal HSF mentionne des projets éoliens, qu'en est-il pour la municipalité de Chartierville?
8. Y a-t-il augmentation des comptes d'électricité par rapport aux années précédentes?

La période de questions est close à 20 h 26.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 20 h 26 par M. Frédéric Landry.

25-4296

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

